

# Le petit logement aux Etats Unis

Autor(en): **Baumann, H.B.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **1 (1928)**

Heft 7/8

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-118895>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ou d'une autre intervenir. Les adversaires les plus acharnés de l'économie collective réclament eux-mêmes aux pouvoirs publics des prestations: exemptions d'impôts, travaux éditaires, réduction de tarifs des services industriels. Quand même elles ne portent pas le nom, ces prestations sont, chacun doit le reconnaître, des subventions à fonds perdus. Dès l'instant où les pouvoirs publics fournissent un appui financier à une entreprise immobilière, ils ont le droit, ils ont surtout le devoir d'exercer un certain contrôle sur la façon dont est conduite cette entreprise. Ils ont le droit et le devoir de fixer le prix maximum des loyers, ce qui revient à contrôler les prix de revient et à supprimer la plus-value; ils ont le droit et le devoir de déterminer les conditions d'attribution des logements. S'ils ne le faisaient pas, leur effort serait fait en pure perte. S'ils le faisaient pendant un temps limité, les résultats obtenus seraient perdus dès l'instant où le contrôle serait levé. Même dans le cas où l'intervention des pouvoirs publics serait extrêmement réduite, il y aura des personnes qui devront exercer en leur nom une surveillance sur la production des logements à bon marché. Ce ne sera pas nécessairement un Service cantonal de construction de logements, mais ce sera tout de même une institution quelconque chargée de défendre les intérêts de la collectivité.

On est donc obligé d'admettre, en tout état de cause, que l'Etat ne peut se désintéresser de la production des logements à bon marché, qu'il doit apporter d'une manière ou d'une autre une contribution financière à cette production et qu'il doit avoir des organes capables de contrôler cette production. Que cette action soit ou ne soit pas de l'étatisme, peu importe, elle est en tout cas indispensable.

L'opposition entre les deux tendances qui se sont manifestées au Grand Conseil de Genève n'est donc pas tant, si l'on va au fond des choses, une opposition de

principes. Les deux partis se distinguent avant tout l'un de l'autre, en ce qu'ils ont chacun une idée différente de l'importance de l'effort à accomplir.

Ceux qui veulent construire (pour commencer) 170 logements veulent avant tout faire une expérience. Ils ont le sentiment très net qu'en face des revendications d'une partie de la population, il n'est pas possible de rester indifférent; mais ils sont inquiets des répercussions que pourrait avoir, sur le marché du logement, une action trop énergique. Ils craignent de faire un saut dans l'inconnu. Ils ont aussi, est-il besoin de le dire, le souci des finances publiques, et le respect de la fortune privée; ils craignent donc qu'une politique trop hardie en matière de logement ne compromette l'équilibre précaire du budget de l'Etat et ne fasse une entaille trop profonde à la matière imposable.

Ceux qui veulent que soit inaugurée, une politique plus large en matière de logement ont regardé le problème tel qu'il se pose à la lumière des faits. Ils ne peuvent oublier un instant qu'il y a à Genève un millier de logements insalubres, que la hausse des loyers ne s'arrête pas, et que les salaires moyens d'une partie de la classe ouvrière ne lui permettent pas de s'assurer des logements sains et convenables.

Les uns discutent les possibilités, les autres considèrent les besoins.

Entre ces deux tendances, le gouvernement devra choisir la voie à suivre. Malgré toute la prudence dont il doit s'inspirer dans les circonstances actuelles, il devra envisager une solution qui apporte une amélioration durable, et pas seulement momentanée, à la crise du logement. A l'heure actuelle, il ne suffit plus de faire un geste pour tranquilliser certaines consciences, il faut faire un acte qui permette de satisfaire des besoins réels et permanents de la population urbaine.

## Le petit logement aux Etats Unis (fin)

par H. B. Baumann, architecte à Zurich.

Les dimensions des cuisines paraissent petites, même très petites, si on les apprécie d'après nos idées européennes; leur aménagement est, par contre admirable. Il suffit de consulter les publications féminines traitant cet objet pour se rendre compte de l'intérêt que porte le public aux questions ménagères, et particulièrement aux plans de cuisines conçues en vue d'épargner les mouvements inutiles.

Pour apprécier équitablement ces installations, il ne faut point oublier les conditions dans lesquelles se pratique en Amérique le commerce des denrées alimentaires. Un grand nombre d'aliments, et pas seulement des conserves, peuvent être achetés tout préparés: ainsi les Cornflakes (flocons de maïs grillés) le Shredded ou Puffed Wheat (froment grillé ayant subi diverses préparations) etc.; tous ces produits peuvent être servis après avoir été sucrés et arrosés de lait ou de sirop. La viande est traitée autrement que chez nous; on la livre en morceaux désossés, déjà assaisonnés et tout prêts à être mis dans la casserole; toute manutention malpropre est supprimée. Le cas le plus caractéristique est celui du lait: cet aliment est mis en bouteille directement dans les fermes, comme celui des Alpes bernoises; il est préalablement stérilisé et peut être conservé. La bouteille fermée vient directement de la ferme chez le commerçant; elle est livrée au client qui ne l'ouvre que sur sa table. Chez nous, dans le pays classique de l'industrie laitière, le lait ne parvient à domicile qu'après avoir subi plusieurs manutentions.

Par l'emploi de tous ces procédés on peut obtenir une grande simplification du logement et partant de toute l'habitation.

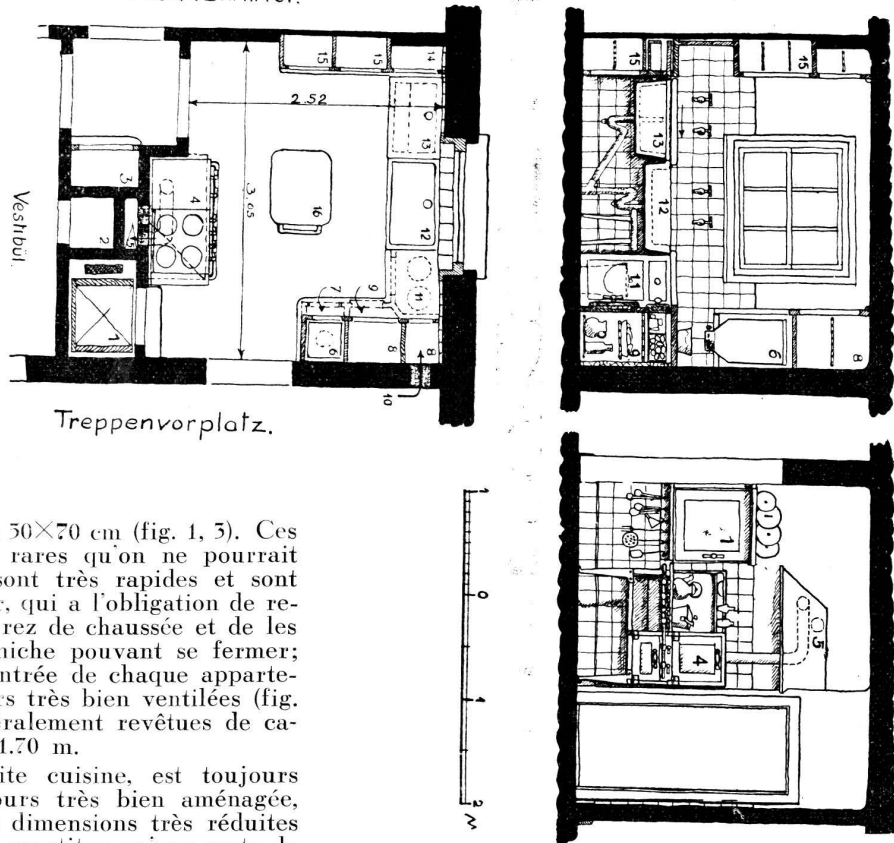
Dans la cuisine américaine on a donc relativement peu de travail à faire pour la préparation des mets; on

n'y mange jamais (La Breakfast Pantry est une office aménagée comme une sorte de niche). On y met peu de chaises et de tables. Les cuisines se rapprochent ainsi de celles des wagons-restaurants. La cuisine à gaz est grande et bien comprise. (fig. 9); elle comprend un four qui est très souvent utilisé. Le four a un dégagement dans la cheminée; au dessus du foyer il y a souvent une hotte. Les armoires de cuisine tout à fait modernes sont en métal émaillé. Même les armoires fixes en bois, sont souvent revêtues à l'intérieur de métal émaillé ou d'éternit polie; elles ont des tiroirs en métal et des rayons en treillis de métal zingué — (fig. 9, 10). Les armoires sont très spacieuses, elles renferment dans le haut des épices, un grand récipient à farine et d'autres produits pour la cuisine. Les ustensiles sont placés dans le bas; ils sont placés près du foyer. Le lavoir est semblable aux nôtres. Dans les grands ménages, on emploie des machines pour laver la vaisselle. Celle-ci est placée dans une grande armoire de la cuisine, lorsqu'il n'y a pas d'office ou de salle à manger. La glacière est toujours placée dans la porte conduisant à l'entrée principale, ou près de l'entrée des fournisseurs; elle est souvent disposée de telle sorte que la glace peut y être introduite de l'extérieur. En Amérique la livraison de la glace est très bien organisée. On ne trouve donc des machines à faire la glace que dans les ménages très éloignés des centres. Le service d'eau chaude pour la cuisine et la salle de bains est installé dans toutes les maisons sans exception; il est actionné par un poêle à charbon central situé dans la cave. On commence à construire des installations pour enlever les balayures et les ordures ménagères. Ce sont souvent des monte-charges dans lesquels sont introduits les seaux; ceux-ci sont ensuite vidés automatiquement dans la cave. On évite ainsi les canaux à ordures. On rencontre aussi de petits monte-charges pour la livrai-

Wohnzimmer.

Fig. 9—11. Disposition de la cuisine des logements représentés sur fig. 3. Remarquer les armoires fixes (6—9, 14—15).

Explication: 1) ascenseur; 2) armoire à balais; 3) armoire à vaisselle; 4) cuisinière à gaz; 5) canal d'échappement; 6) récipient à farine; 7) ustensiles de cuisine; 8) provisions; 9) glacière; 10) Dépôt de de glace; 11) Récipient à ordures, dessus égouttoir; 12) évier; 13) évier plus profond, sert aussi pour de petites lessives. Peut être recouvert d'une planche servant de table. La planche peut être glissée sur l'évier 12. 14) Objets pour nettoyage; 15) Ustensiles et divers; 16) table roulante.



son des victuailles: ils mesurent 50×70 cm (fig. 1, 5). Ces appareils sont cependant plus rares qu'on ne pourrait le croire; car les ascenseurs sont très rapides et sont toujours desservis par un liftier, qui a l'obligation de recevoir les paquets apportés au rez de chaussée et de les déposer aux étages dans une niche pouvant se fermer; celle-ci est placée à côté de l'entrée de chaque appartement. Les cuisines sont toujours très bien ventilées (fig. 1, 3, 10), leurs parois sont généralement revêtues de carrelages jusqu'à une hauteur de 1.70 m.

La «kitchenette», soit petite cuisine, est toujours plus fréquente. Elle est toujours très bien aménagée, mais tous ses éléments ont des dimensions très réduites (fig. 1 en haut). Souvent elle ne constitue qu'une sorte de niche dans la chambre commune et n'a pas d'éclairage direct: mais elle est très bien ventilée (fig. 3 en bas).

Il y a peu de tables dans les cuisines; le «service wagon» soit table à roulettes est très souvent employé; on s'en sert parfois pour transporter les plats dans la salle où l'on mange (fig. 9 No. 16).

La salle de bains ne diffère pas des nôtres, elle renferme toujours des armoires pour les petits objets de toilette et a des portes revêtues de glaces.

On est étonné de voir combien il existe peu de W. C. séparés (voir tous les plans). Dans les villas assez luxueuses on ne trouve pas de W. C. au rez de chaussée; tous les habitants et les hôtes doivent utiliser les installations qui se trouvent dans la salle de bains, au 1er étage. Pour le service il y a un W. C. à la cave, près de l'escalier (fig. 4). Les domestiques ont leur salle de bains près de leurs chambres à coucher (fig. 3, 6).

La pose des installations sanitaires est facilitée par le mode de construction. Les parois sont toujours formées d'une ossature (en pans de bois dans les petites maisons, en fers à U dans les grandes); les installations sont faites avant de placer les cloisons et les planchers. Grâce à cette façon de procéder on peut placer dans les parois des petites armoires, des coffres-forts, des bibliothèques, etc., sans grands frais. On peut aussi installer des descentes pour le linge sale, («laundry-shuts» sorte de canaux en tôle galvanisée mesurant 10×25 et qui débouchent dans la cave (fig. 7. W.)

Il y a généralement des buanderies dans les maisons: on donne cependant le plus souvent le linge à laver dans des établissements spéciaux qui travaillent à bon marché, grâce au concours des nègres.

Les chambres à coucher sont simples et de dimensions moyennes: 12—22 m<sup>2</sup>. Les installations perfectionnées, tels que lits disparaissant dans les parois, lorsqu'on pousse un bouton électrique, sont plus rares qu'on ne le pourrait croire à entendre certains voyageurs. Il est évident que, même aux États-Unis, de semblables perfectionnements sont plus coûteux que ne le serait l'aug-

mentation des dimensions de la pièce où l'on veut mettre un lit ordinaire.

Dans le petit logement, l'Américain cherche avant tout à rendre l'existence plus facile: il ne fait pas des économies mesquines de surface, comme on en fait chez nous, au contraire; là où il faut de la place comme dans les grandes chambres communes, il la dispense largement, là où on peut se contenter d'espaces réduits, comme dans les vestibules et les cuisines, il étudie soigneusement les dimensions afin de réduire au strict nécessaire les mouvements et les pas, et afin de simplifier l'entretien.

Dans les plans que nous publions on remarquera d'emblée les armoires qui occupent une place immense dans le logement (fig. 5). Il est indispensable d'en dire quelques mots et de les comparer aux installations similaires que nous possédons chez nous.

Ces «closets» (ne pas confondre avec des Water-Closets) sont de grandes armoires dans lesquelles on peut pénétrer. Ils sont en proportion beaucoup plus nombreux dans les petits logements que dans les grands. Dans les maisons familiales ils sont innombrables et spacieux.

Ces «closets» ont environ 0.80—1.50 m. de large et 1—2.50 m. de long; ils sont fermés par une porte ordinaire. Ils sont traités comme une pièce ordinaire avec les mêmes parois, le même sol et le même plafond. En face de la porte, sur toute la longueur, se trouve une penderie sur tringle; au dessus sont des rayons, de même sur les faces latérales de haut en bas. Il y a rarement des tiroirs. Parmi les meubles d'une chambre à coucher américaine, il n'y a jamais d'armoire à pendre les habits, mais seulement une petite armoire à linge (voir: fig. 1, 3, 6, 7 lettre ). Les closets sont principalement destinés à recevoir les vêtements, chapeaux, souliers, etc. Ils sont très pratiques et contribuent à maintenir le logement en bon ordre. La femme américaine travaille beaucoup, mais elle est toujours bien tenue et son habitation est propre. Chez nous la grande armoire est une rareté, même dans les maisons les plus modernes. On montre

avec orgueil une armoire de 1.20 m. de long et d'une profondeur si minime que les habits suspendus à des cintres doivent être placés obliquement. Cela ne ressemble que de loin au closet américain.

Aux Etats-Unis on conserve les objets beaucoup moins longtemps qu'en Europe. On n'a pas de réserves. Chez nous, à défaut de grandes armoires, on se sert des greniers pour mettre à coin tout ce qui ne peut entrer dans le logement. Plus la maison est petite, plus le toit doit être grand. On devrait arriver à installer ces chambres de débarras dans l'appartement même et à simplifier ainsi les toits. J'ai vu dans beaucoup de villes américaines des rues entières bordées de maisons basses, à 2 étages, souvent contigues, qui faisaient une très bonne impression avec leurs toits peu inclinés et leurs grandes fenêtres. En Amérique les greniers n'existent que dans des villas. Dans le gratte-ciel il serait impraticable, mais dans des maisons moins hautes il n'existe pas davantage: on se sert des closets et d'un petit local mis à la disposition de chaque locataire, le «store-room».

Nos appartements ont au sous sol une cave, dans le toit un grenier, le travail du ménage s'accomplit sur 3 étages; la distance à parcourir en hauteur est de 18 m au moins dans une maison à trois étages sur rez de chaussée. Le linge est souvent transporté 4 fois de bas en haut, et généralement à la main.

Simplifier le plan de la maison n'a pas été le seul objectif des Américains au cours de ces 25 dernières années: les nécessités de la vie économique ont en outre imposé un mode de construction des maisons tel qu'on n'a pas besoin d'apporter beaucoup de meubles dans les logements et que les appartements peuvent être loués par des personnes de catégories sociales très différentes. En un mot, on a cherché à faire des logements qui paient l'intérêt du capital investi. Le locataire au lieu de consacrer des sommes importantes à acquérir des meubles et des objets qu'il transportera à grands frais d'un logement à un autre, préfère payer un loyer un peu élevé pour obtenir un appartement pourvu de toutes les installations nécessaires et où il n'apporte qu'un minimum d'objets personnels. Ces installations faites en séries et livrées directement par le fabricant sur le chantier reviennent meilleur marché que si elles étaient faites séparément par chaque locataire achetant les objets en détail.

L'augmentation du loyer résultant de ce nouveau mode de faire est incontestable, mais elle est compensée par des avantages sérieux: l'entretien du logement est beaucoup plus facile, la femme, comme le mari, peut avoir, un emploi ou une occupation personnelle; l'achat de meubles ou d'ustensiles est réduit à un minimum.

En Amérique les nouveaux mariés achètent très peu de meubles: ils considèrent que pendant les premières années ils auront à changer fréquemment de domicile. Il faut donc que le logement soit approprié à ce genre de vie. Les demeures américaines n'en sont pas moins très confortables; elles ne donnent pas l'impression du provisoire; on s'y trouve plus à l'aise que dans nos appartements européens, parce que chaque objet se trouve à sa place et prêt à être utilisé au moment voulu. Chez nous, le locataire dépose son mobilier comme il peut, entre des parois vides, il ne peut oublier un instant qu'il a entreposé ses meubles dans un logis qui ne lui appartient pas. Cette considération n'est pas sans importance, au point de vue psychologique, à notre époque où les nerfs sont continuellement tendus.

L'élément capital des logements américains est cependant toujours la grande pièce que l'on retrouve même dans les plus petites demeures. Cette pièce est spacieuse, parfois même trop spacieuse et ne contient cependant pas de meubles lourds. Les autres chambres ont des dimensions réduites, calculées avec soin de façon à pouvoir y remplir agréablement les diverses fonctions de l'existence.

Chez nous, l'on n'est pas encore parvenu à cette perfection de l'organisation domestique, on apporte un esprit moderne dans la forme plus que dans le fond.

Le logement américain n'est issu ni de la théorie ni de la tradition, il répond à des besoins pratiques et ex-

prime néanmoins un certain idéal. C'est un organisme façonné par la vie de tous les jours, et qui a de ce fait un caractère bien marqué.

## Notre enquête

Monsieur R. Chapallaz, architecte à la Chaux de Fonds nous écrit:

Il y a plus de 20 ans, j'ai eu l'occasion de construire une colonie, où j'avais prévu des chambres-cuisines, locaux assez spacieux, en partie carrelés, et en partie avec plancher.

Peu après la construction les locataires ou propriétaires se sont empressés de partager ces locaux en deux, afin d'avoir une chambre et une cuisine.

Dans notre région, quoique la forte majorité de la population soit ouvrière je suis persuadé que la chambre-cuisine ne répond pas à la demande, et je ne voudrais pas recommencer l'expérience.

Chez nous la majeure partie de la classe laborieuse utilise la cuisine non seulement pour le ménage, mais pour y prendre les repas; mais elle ne voudra pas pour autant avoir une chambre-cuisine.

En faveur de cet argument il faut ajouter que outre le facteur sentiment, il y a un facteur pratique; c'est à dire que dans nos régions montagneuses les chemins ne sont pas aussi propres que dans les grandes agglomérations, les gens entrent souvent avec des souliers très sales dans la cuisine, ce que la ménagère ne tolérerait pas dans une chambre.

Un argument qui m'a été donné contre l'emploi de la chambre-cuisine, c'est que les meubles de ces locaux sont difficiles à entretenir très propres, probablement par suite des vapeurs de la cuisine et peut-être de certaines émanations résultant de l'emploi du gaz.

Dans nos régions les logements de 3 chambres et cuisine répondent parfaitement aux usages de la population, alors que des logements de 2 chambres et chambre-cuisine seraient pour la plupart des cas insuffisants.

Monsieur A. Hoechel, architecte, auquel nous avons demandé une suite à son article nous écrit:

Votre demande concernant la suite à donner à mon article consacré aux cuisines me met dans un certain embarras car dans l'état actuel de la question il serait bien téméraire d'y répondre. Il s'agirait, selon vous, de faire des propositions précises basées sur le travail ménager effectué à la cuisine. Ne serait-ce pas la tâche de nos multiples sociétés féminines, tâche d'émancipation économique aujourd'hui plus importante que l'émancipation politique?

Cependant pour montrer quelle part l'architecte aura dans ce travail, je me permet d'exposer par quelle méthode il me semble possible d'arriver à un résultat:

1. — Après avoir admis un ou deux types de cuisines, selon l'importance des ménages, il s'agirait de choisir la vaisselle et les ustensiles nécessaires. Ce choix amènera probablement déjà une certaine différenciation correspondant aux diverses régions de notre pays.

Il y aura certainement des détails fort discutés: Vaut-il mieux, par ex.: adopter pour les denrées les plus usuelles les bocaux en verres (bocaux de droguistes) exposés à la poussière mais qui permettent de voir en un clin d'oeil l'état des provisions ou faut-il plutôt prendre les nouveaux tiroirs aluminium en forme de pelle avec anse? Vaut-il mieux utiliser les sècheirs à vaisselle qui remplacent l'essuyage par un arrosage d'eau chaude ou faut-il continuer à se servir de l'égouttoir tel que nous le connaissons dans nos régions? Quel est le meilleur évier: en roche, en mosaïque, en grès ou en métal? doit-il avoir un ou deux compartiments? etc. . . . .

2. — La vaisselle et une partie des ustensiles devront être placée dans des armoires. Il s'agira donc de créer ou de trouver, s'ils existent, des meubles pratiques dont les fabricants pourront fournir le marché à des prix modiques lorsqu'ils pourront les fabriquer en série.

3. — Des cuisines provisoires, en panneaux de bois ou carton, seraient ensuite essayées pour contrôler les dispositions générales et déterminer les dimensions. Après ces expériences des plans définitifs seraient établis.

4. — Ces types de cuisines seront certainement adoptés pour un certain nombre d'appartements, ce qui permettrait d'en suivre l'utilisation dans plusieurs ménages et durant une période déterminée. Il y aurait lieu alors d'y apporter les rectifications nécessaires.

Le résultat final ne sera probablement pas parfait ni surtout définitif, mais il donnerait enfin à nos ménagères un instrument de travail plus conforme aux progrès réalisés dans d'autres domaines de l'industrie moderne.